Fondation Brigitte Bardot

Environnement, santé, biodiversité

ADOPTER DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

En lien avec les programmes de Seconde, Première et Terminale en SVT, ce livret propose d'aborder la question de l'influence de l'Homme sur son environnement. Comment, par son comportement, l'Homme peut-il influer sur la biodiversité ? Comment peut-on agir pour une agriculture de qualité, capable de nourrir durablement l'Homme ? La troisième problématique est au croisement de la philosophie, de l'éthique et de la biologie: quid de la condition animale ? Chaque problématique s'appuie sur un ensemble de documents qui conduisent les élèves à acquérir une culture scientifique, en ayant recours au débat argumenté.

LYCÉE
DOCUMENT GRATUIT
SVT

112283

Nathan

2de

Sauvegarder la biodiversité mondiale

DOCUMENT

DANS LA DERNIÈRE ÉDITION DE LA LISTE ROUGE MONDIALE (version 2015.2), sur les 77 340 espèces étudiées, **22 784 sont classées menacées**.

Parmi ces espèces, 41% des amphibiens, 13% des oiseaux et 25% des mammifères sont menacés d'extinction au niveau mondial. C'est également le cas pour 31% des requins et raies, 33% des coraux constructeurs de récifs et 34% des conifères.

Dans cet état des lieux, l**a France figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées :** au total, 1 057 (de ces menacées) sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer.

[Source : inventaire 2014 UICN]

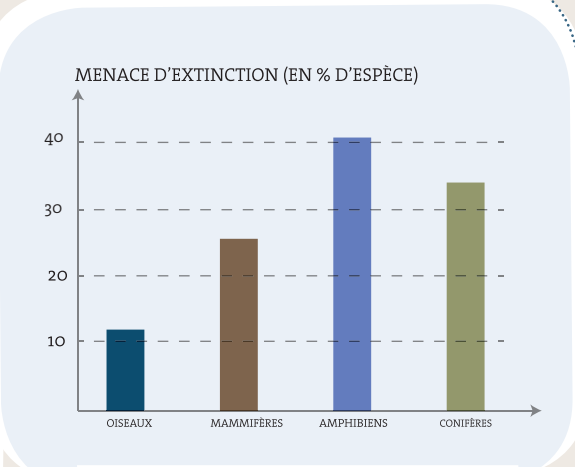

Pourcentage d'espèces actuellement menacées d'extinction sur la planète

DOCUMENT

Agir pour la biodiversité

LA CHÈRE PEAU DES TIGRES.
Sur les 9 sous-espèces de tigres existantes à l'origine, 4 ont déjà disparu. Les 5 restantes sont les tigres du Bengale, les tigres de Sibérie, les tigres de Sumatra, ceux d'Indochine et de Malaisie (soit 21 200 spécimens). Toutes les parties de leur corps, os, dents, peau, griffes et même moustaches sont utilisées dans la médecine orientale. Entre 1970 et 1993, 4 tonnes d'os de tigres ont été vendues par Sumatra à la Corée du Sud.

BRACONNAGE DES ÉLÉPHANTS : LA FRANCE S'ENGAGE. En décembre 2013, à l'initiative de la France, **20 pays africains ont adopté une déclaration commune et un plan d'action national contre le braconnage.** Parmi les différents points, il y a le renforcement des amendes pour le trafic d'objets en ivoire avec des peines multipliées pour mettre la lutte contre le braconnage au même niveau que la lutte contre le trafic de drogue.
Le 20 janvier 2015, à l'initiative de l'association Robin des Bois, 37 organisations africaines, asiatiques, américaines et européennes, parmi lesquelles la Fondation Brigitte Bardot, interpellent la ministre française de l'Écologie pour lui demander d'interdire « toute commercialisation et exportation d'ivoire ». [...] Le 28 janvier 2015, une réunion « de crise » est organisée au ministère de l'Écologie, en présence de Ségolène Royal, pour recevoir les organisations signataires de l'appel, échanger avec elles afin de connaître leurs attentes, et présenter des mesures : suspension immédiate de la délivrance des certificats d'exportation d'ivoire brut ; appel aux autres États membres de l'Union européenne pour interdire à leur tour les exportations d'ivoire brut ; coopération renforcée entre les services du ministère de l'Écologie et les douanes.

LE RELÂCHER D'ANIMAUX CAPTIFS. L'AVENIR DE LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE. De nombreuses associations ont un programme de « relâcher » des animaux dans la nature mais la réussite du projet n'est pas toujours aisée. Cela demande beaucoup de compétence, d'énergie et de suivi pour que finalement les animaux trop imprégnés ou abîmés par l'homme ne puissent s'en détacher.

[D'après des articles extraits de www.fondationbrigittebardot.fr/]

DOCUMENT

Faut-il encore des zoos ?

[...] LE PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS, plus connu sous le nom de « zoo de Vincennes », va rouvrir, après cinq ans de fermeture. [...]Pensé, paysagé, végétalisé. Un zoo du futur, enfin, proposant une rencontre avec le monde sauvage digne de son époque ! Mais [...] est-il raisonnable d'ouvrir encore des zoos ? [...] « *Pourquoi refuser à la nature une aide comme celle des parcs zoologiques ? Nous avons des populations captives très menacées dans leur milieu d'origine. Si on peut réintroduire leurs petits dans la nature, tant mieux. Si ces populations peuvent faire fonction d'ambassadeurs, tant mieux. La captivité, ce n'est pas l'idéal, mais on peut en faire quelque chose d'utile* », affirme Pierre Gay, dont le Bioparc de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) s'est lancé, il y a près de vingt ans, dans la conservation des espèces. Argument que balaye Franck Schrafstetter, président de Code animal – [...]. « *Une espèce hors de son espace n'est qu'une ombre, car toute la morphologie et le comportement de l'animal sont adaptés à son milieu. Un lion à qui on livre des kilos de viande de supermarché dans la brouette d'un zoo n'a rien à voir avec le lion à l'affût de sa proie dans la savane africaine* », [...]. [...] Il suffirait, pour sauver ces espèces, de savoir préserver leurs espaces naturels.« *La priorité, ce n'est pas de mettre beaucoup d'argent dans des programmes de réintroduction hypothétiques. La priorité, c'est que les nations s'entendent pour prendre en charge de grandes zones africaines, sud-américaines ou asiatiques, qui soient totalement préservées de l'intrusion des hommes et du braconnage. Au lieu de quoi on continue à déforester les zones équatoriales et tropicales !*», tempête Jean-Claude Nouët. Convaincu que la protection de la nature par les zoos relève de l'illusion, il ne leur concède qu'une seule utilité : la pédagogie. Et encore ! « *La mise en captivité d'un animal autorise les visiteurs à croiser son regard, à percevoir son odeur, à appréhender en direct son volume : source d'éventuelles émotions, mais non d'informations scientifiques.* »

[Avec l'aimable autorisation du *Monde*. Extraits de l'article de Catherine Vincent « Faut-il encore des zoos ? », *Le Monde.fr*, 27 mars 2014.]

Pistes pédagogiques

Comment agir pour sauvegarder la biodiversité ?

De nombreuses associations se battent pour le bien-être animal (et notamment contre la captivité dans les zoos, cirques ou delphinariums) et la sauvegarde des espèces en voie d'extinction. À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, présenter sous forme d'un article journalistique les actions efficaces pour sauvegarder la biodiversité mondiale.

L'observatoire national de la biodiversité
- www.naturefrance.fr/

Le ministère du développement durable
- www.developpement-durable.gouv.fr/Mesurer-la-valeur-economique-des.html

La fondation Brigitte Bardot
- www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-sauvages ;
- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/spectacles-d-animaux/ ;
- www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-sauvages/actualites/ivoire-commercialisation-exportation

Le CNRS
- www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html

Les métiers de la biodiversité
- http://metiers-biodiversite.fr/

Nourrir l'humanité durablement

Transport des animaux vivants. Mémento de la réglementation, guide destiné aux personnels chargés des inspections, édité par les associations Animals' Angels et Welfarm, 2015, avec le soutien de la Fondation Brigitte Bardot.

DOCUMENT

Agriculture et environnement

L'AGRICULTURE MONDIALE doit produire les aliments de l'humanité. Pourtant, elle reste limitée par la productivité des plantes, la fertilité des sols et la disponibilité en eau. Le choix des techniques culturales doit concilier la nécessaire production et la gestion durable de l'environnement. Le coût énergétique d'un burger n'est pas le même que celui d'un bol de riz. La connaissance des écosystèmes naturels a permis de comprendre que la rentabilité de la production animale est réduite et ne permet pas une alimentation durable de l'humanité. L'agriculture mondiale doit donc s'adapter à la limitation des ressources naturelles, mais les comportements alimentaires de chacun doivent aussi évoluer.

DOCUMENT

La conscience vient en mangeant

PEUT-ON MANGER «RESPONSABLE» ?

Pour de nombreux chefs, restaurateurs et consommateurs, gastronomie ne rime plus avec luxe, excès, grandeur et décadence. Les valeurs du développement durable - approvisionnement local, traçabilité, «fait maison», lutte contre le gaspillage... - imprègnent de plus en plus la sphère alimentaire. Et les initiatives dans ce domaine se multiplient. En 2014, le prix du Meilleur restaurant durable international a été décerné au Français **Les Orangeries**, en Poitou-Charentes. Premier hôtel-restaurant à avoir été certifié «Ecolabel» en France, l'établissement de Lussac-les-Châteaux s'est tourné vers le bio et le local un peu par hasard. «*Il y a une dizaine d'années,* raconte Olivia Gautier, la propriétaire, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité [une campagne qui vise à développer l'usage de transports responsables, NDLR], *nous avons voulu tenter de nous fournir uniquement dans un rayon de 60 kilomètres. Et nous avons découvert qu'énormément de gens faisaient des choses merveilleuses autour de nous. Depuis, nous ne cuisinons quasiment plus qu'avec des produits de proximité.* [...] » Pour Perrine Wardak, fondatrice du cabinet WDK spécialisé dans le domaine de la restauration responsable, **il faut désormais regarder «au-delà de l'assiette»**. En février dernier, elle organisait le premier d'une série de «dîners durables» accueillant une centaine de convives dans les locaux de Cuisine Modes d'Emploi(s), un centre de formation culinaire à vocation solidaire créé par le chef Thierry Marx. Une soirée étudiée jusque dans les moindres détails : plats conçus par des chefs engagés, à base de produits «responsables» (ingrédients de saison, issus de la pêche durable ou cultivés par des producteurs locaux), partenariats avec des marques de commerce équitable et de produits bio (Exki, Malongo, Fair Spirits...), meubles écodesign, nappes recyclables, collecte des déchets organiques pour le compostage. [...]

[Avec l'aimable autorisation du *Monde*. Extraits de l'article de Camille Labro « La conscience vient en mangeant », *M* le magazine du *Monde*, 21 mars 2014]

DOCUMENTS

Les labels alimentaires

De plus en plus de consommateurs se tournent vers des labels garantissant plus d'authenticité, plus de respect, plus de qualité. Mais cet engouement est-il lié à la prise de conscience de ce qu'endurent les animaux de boucherie ou est-il égoïstement lié à la recherche de meilleures saveurs, dans des produits moins nocifs… pour l'homme ?

Le Label Rouge et **le Label AB** (Agriculture Biologique) sont, de loin, plus favorables aux animaux, notamment aux poules pondeuses et aux porcs, que l'agriculture intensive qui consiste – productivité oblige – à entasser ces animaux dans des bâtiments fermés. *A contrario*, ces deux labels exigent que les animaux soient élevés en « plein air » ou « en liberté », ou aient « accès à un parcours extérieur ». S'ajoute à cela le fait que les porcs sont sur des litières et non plus sur des caillebotis, et que les truies sont élevées en groupes et non pas dans des stalles individuelles tel que pratiqué dans l'élevage « traditionnel ». Ces labels ne tiennent cependant pas compte du mode d'abattage des animaux, de sorte qu'aucun producteur de bio ou de Label Rouge ne peut affirmer que ses bêtes seront étourdies avant leur abattage…

LE CAS DES ŒUFS

Ne vous fiez pas aux publicités et emballages très trompeurs qui présentent des poules heureuses, dansant le french cancan ou se rapprochant amoureusement d'un poulet sur une belle litière toute propre. Ces publicités sont scandaleuses quand on sait que ces marques s'approvisionnent auprès de poules pondeuses élevées en batterie, dans des minuscules cages où elles passeront leur vie entassées, sans pouvoir déployer leurs ailes, sans pouvoir se retourner, sans pouvoir marcher… dans des hangars dépourvus de lumière naturelle, pouvant contenir jusqu'à 70 000 poules… C'est le cas de 80 % des poules pondeuses en France. Mais vous pouvez refuser cette cruauté en achetant des œufs issus de poules élevées en plein air, bio ou Label Rouge. Dans ces deux cas, la poule dispose d'au moins 4 m² alors qu'elle a à peine la surface d'une feuille A4 dans l'élevage en batterie. Le label AB signifie que la poule a reçu une alimentation biologique.

[D'APRÈS DES ARTICLES EXTRAITS DE WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/]

Pistes pédagogiques

Comment développer les cultures pour nourrir l'humanité, en maîtrisant les impacts sur l'environnement et la santé ?

Si l'élevage et la culture ont pour objectif de nourrir les hommes en fournissant les marchés en viande et en production végétale, il n'en demeure pas moins que ces activités doivent se dérouler dans des conditions décentes pour les animaux et permettre une production de qualité.

À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, présenter les contraintes et les solutions mises en place pour permettre d'améliorer la qualité globale des élevages, en envisageant des solutions alternatives.

PORTAIL MINISTÉRIEL SUR L'ALIMENTATION
- http://alimentation.gouv.fr/label-qualite-origine

SITE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION L214
- WWW.VIANDE.INFO/

LA FONDATION BRIGITTE BARDOT
- WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/AGIR/CONSOMMER-AUTREMENT /LABELS ;
- WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT .FR/S-INFORMER/ANIMAUX-DE-FERME/ELEVAGE/ACTUALITES/FERME-USINE-VACHES-LAITIERES

ASSOCIATION WELFARM
- HTTP://PMAF.ORG/PDF/LABELS/DEPLIANT_LABELS.PDF
- WWW.WELFARM.FR/

Terminale

Philosophie, éthique et biologie : la condition animale

DOCUMENT

L'HOMME affecte son environnement et les espèces qui y vivent, non seulement en réquisitionnant des sols pour les cultures et les constructions, mais aussi par l'utilisation de ressources comme le bois et le rejet dans l'environnement de nombreux composés toxiques. De plus en plus de scientifiques parlent de sixième crise biologique : selon le CNRS, le taux actuel de disparition des espèces serait le plus élevé jamais enregistré (entre 17 000 et 100 000 espèces disparaissent chaque année). Parfois, l'extinction de certaines espèces n'est même pas liée à un besoin de nutrition, mais à l'exploitation de certaines ressources comme la fourrure ou l'ivoire. Face à ce constat, des tentatives de conservation ou de recréation de biodiversité se multiplient.

DOCUMENT

Cheval et animal de compagnie

En 2013, la polémique autour de la présence de viande de cheval dans des lasagnes congelées était révélatrice du statut particulier de certains animaux dans l'esprit humain. Au-delà de la simple condition animale, certaines espèces, de par leur dimension affective, appellent à une considération accrue.

Ainsi, la Fondation Brigitte Bardot considère le cheval comme un animal de compagnie. Ce noble animal a toujours su seconder l'Homme. Il y a des centaines d'années, il nous aidait entre autres à conquérir ou défendre des territoires, entretenir et cultiver les champs… Aujourd'hui il est toujours utilisé pour les travaux agricoles et débardages mais également en médecine où il joue le rôle de thérapeute (équithérapie) et fait le bonheur de nombreux enfants avec lesquels il tisse un lien particulier. Ainsi la Fondation appelle-t-elle à la non-consommation de la viande de cheval, acte symbolique marquant cette proximité affective avec l'animal.

[D'APRÈS DES ARTICLES EXTRAITS DE WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/]

DOCUMENT

Statut juridique de l'animal :

Vers la reconnaissance du caractère d'Êtres sensibles des animaux domestiques… et sauvages !

Le 28 janvier 2015, l'Assemblée nationale a voté un amendement permettant de clarifier le statut de l'animal domestique.

Ce texte modifie le code civil en sortant les animaux des biens meubles pour les soumettre au régime des biens corporels tout en les définissant comme «êtres vivants doués de sensibilité». De son côté, la Fondation Brigitte Bardot s'est montrée très critique quant à la portée réelle de cette mesure. Le statut d'Être sensible est en effet déjà reconnu à l'animal (domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité) dans le code rural et pénal, ainsi que dans le droit européen. Quel changement cet amendement « Glavany » apportera-t-il à la condition animale en France ? Pour la Fondation Brigitte Bardot la réponse est simple… Aucun !

[D'APRÈS DES ARTICLES EXTRAITS DE WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/]

DOCUMENTS

Faut-il étourdir les animaux avant leur abattage ?

Selon l'avis de l'EFSA (2004), «*des coups destinés à provoquer une saignée rapide engendrent d'importantes destructions de tissus dans des zones fortement innervées. La baisse de tension rapide qui suit l'hémorragie est nettement ressentie par l'animal conscient et entraîne terreur et panique. L'animal, conscient, souffre aussi quand son sang se répand dans sa trachée* ».

[D'APRÈS UN ARTICLE EXTRAIT DE WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/]

Pistes pédagogiques

La condition animale, quel débat ?

De nombreuses associations se battent pour faire reconnaître la condition animale, interpellant ainsi sur la distinction entre l'Homme et l'animal.

À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, rédigez un texte permettant de poser les bases d'un débat sur la condition animale.

LE BLOG DE PIERRE RHABI
- www.pierrerabhi.org/blog/index.php?post/2007/05/09/La-tragique-condition-animale-dans-la-modernite

ÉMISSION PHILOSOPHIQUE DE FRANCE CULTURE
- www.franceculture.fr/emission-le-journal-de-la-philosophie-une-autre-existence-la-condition-animale-2012

ASPECTS JURIDIQUES
- http://agriculture.gouv.fr/le-dispositif-juridique-en-matiere

FONDATION BRIGITTE BARDOT
- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/chevaux ;
- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/statut-juridique-des-animaux
- www.matthieuricard.org/books/plaidoyer-pour-les-animaux

Le droit d'être bête

Quand la science agrandit le club des espèces sujettes à l'émotion et à la douleur, peut-on encore accepter l'élevage intensif ou les tests sur des souris ? Non, répondent de nombreux penseurs, qui réclament justice pour les animaux.

La question animale, longtemps occultée par la pensée occidentale, est en train de devenir une question de société. À cela, deux raisons essentielles : l'évolution rapide de la science, qui prouve désormais que les animaux à sang chaud – voire à sang froid, tels les céphalopodes – sont des êtres conscients d'eux-mêmes, sensibles aux émotions et à la douleur ; et celle, non moins spectaculaire, de l'exploitation par l'Homme de ces mêmes animaux. Alors que ces créatures, par leur intelligence et leurs comportements, paraissent plus proches de nous qu'elles ne l'ont jamais été, notre propre espèce les soumet à une cruauté sans précédent, pour les besoins de l'élevage intensif ou de l'expérimentation médicale. [...]

Pas encore un sujet, plus vraiment un objet : le statut de l'animal est en devenir. Fait remarquable, le philosophe canadien Will Kymlicka, connu pour ses travaux sur le multiculturalisme et le juste traitement des groupes minoritaires, a consacré son dernier ouvrage à cette question. Cosigné avec sa femme, Sue Donaldson, *Zoopolis. A Political Theory of Animal Rights* (2011, non traduit) propose de l'aborder en termes de responsabilité collective plutôt qu'individuelle. Et « *d'élaborer un nouveau cadre moral, réintégrant le traitement des animaux au cœur des principes fondamentaux de la théorie libérale de la justice et des droits de l'homme* ».

Pour ce faire, il divise les animaux en trois groupes, auxquels seraient attribués des statuts politiques distincts. **Les animaux domestiques seraient « citoyens »** : ils ont le droit de résider sur un territoire, et leurs intérêts comptent dans la détermination du bien public. **Les animaux sauvages seraient « nations souveraines »** : ils forment leurs propres communautés et requièrent le respect de leur autonomie. **Les animaux proches, ceux qui vivent librement dans nos villes et nos villages, seraient « résidents permanents »** : ils ont le droit d'asile, mais nous ne sommes pas tenus de les protéger. Le premier pas vers une « zoopolitique », plus précautionneuse de ceux avec qui nous partageons la planète ? [...].

[AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DU *MONDE*. EXTRAITS DE L'ARTICLE DE CATHERINE VINCENT « LES ANIMAUX ONT LE DROIT D'ÊTRE BÊTES », *M* LE MAGAZINE DU *MONDE*, 7 JUIN 2013]

La Fondation Brigitte Bardot

Créée en 1986, la Fondation est reconnue d'utilité publique depuis 1992 et compte plus de 70 000 donateurs, plus de 600 enquêteurs et délégués bénévoles. Elle est présente dans plus de 60 pays. Outre son siège à Paris, la Fondation dispose de trois refuges, dont le plus célèbre est la Mare Auzou (Eure).

La Fondation agit à la fois en France et à l'international.

En France

La Fondation Brigitte Bardot dispose de trois refuges en France : la **Mare Auzou** (Eure) qui accueille près de 2000 animaux ; **Bazoches** (Yvelines), petite structure dédiée aux animaux de compagnie, aux oiseaux et petits animaux de ferme ; **Montpon-Ménestérol** (Dordogne), ouvert en 2015.

Outre ses trois refuges, la Fondation mène des **campagnes d'alerte et de prévention** (par exemple en faveur de la stérilisation des animaux errants), mais aussi des **actions judiciaires** contre les cas de cruauté et de maltraitance, aidée de ses enquêteurs et délégués.

Depuis la création de la Fondation, Brigitte Bardot s'est particulièrement **attachée à certains combats** (contre) : la chasse aux phoques, la fourrure, les combats d'animaux, les abattages rituels, l'hippophagie, l'expérimentation animale et l'exploitation d'animaux sauvages dans les cirques.

Elle mène, enfin, des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes : affichage, conférences dans les écoles, outils didactiques (magazine *l'Info Journal Junior* et site Internet fbbjunior.com).

À l'international

La Fondation est aujourd'hui présente dans plus de 60 pays, elle intervient en soutien et aux côtés d'initiatives locales.

La Fondation est membre d'**Eurogroup For Animals** (Bruxelles), qui milite pour un renforcement de la législation européenne, et membre du Conseil d'Administration du réseau **SSN** (Species Survival Network). Elle participe par ailleurs à la **CITES** (convention internationale sur le commerce des espèces sauvages menacées d'extinction) et intervient au sein de la **Commission Baleinière Internationale**.

La Fondation collabore par ailleurs étroitement dans son combat sur les mers avec **Sea Shepherd et son président Paul Watson,** grâce notamment au cofinancement du trimaran ultra-rapide, le *Brigitte Bardot*.

WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR

Un site Internet pour s'informer

La Fondation dispose d'un site Internet découpé en trois grand volets :

S'informer : des articles classés par thématiques (espèces sauvages / animaux de ferme / animaux de compagnie / chevaux / fourrure / expérimentation animale / spectacles d'animaux.

Agir : cette rubrique revient sur les actions et les combats de la Fondation.

International : classée par continents et pays, cette rubrique permet de retrouver toutes les initiatives locales que la Fondation soutient à travers le monde.

L'équipe de la Mare Auzou

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C022030

Auteurs : Marc Jubault-Brégler, Cédric Bordi
Rédaction, administration, correspondance : Éditions Nathan, 25, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris - Tél. : 01 45 87 50 40 - Fax : 01 45 87 57 86 • **Directeur de la publication :** Catherine Lucet • **Responsable des partenariats :** Christophe Vital-Durand • Tél. : 01 45 87 52 83 • **Responsable d'édition :** Stéphanie Dizel Doumenge • **Révision :** Chantal Maury • **Conception graphique :** Aude Prunet-Foch • **Photographies :** Couverture : Brigitte Bardot : ph.Fondation Brigitte Bardot, singe : ph. Ikamaperu, lapins : ph. DR, éléphant : ph. SOS Eléphant Tchad ; pages 2-3 : Eléphants : ph. SOS Eléphant Tchad, ours : ph. Michel Pourny/FBB ; pages 4-5 : ph. L214 ; pages 6-7 : ph. Fondation Brigitte Bardot ; page 8 : ph. Fondation Brigitte Bardot • **Dépôt légal :** octobre 2015 • **N° d'éditeur :** 102 09 226 • Ne peut être vendu- © 2015 Éditions Nathan